

IMPORTANT

Aux : Aux parents des élèves de la 6^e année
De : La direction
Date : 2020-08-30
Objet : Épreuves uniques du Ministère de l'Éducation

Chers parents,

Nous vous communiquons les dates ainsi que les périodes pour les épreuves uniques du MEES. De plus, nous tenons à vous informer de la gestion des absences aux dites épreuves obligatoires. Le guide de la sanction des études produit par le MEES explique clairement les balises à cet effet.

Voici ces balises et leurs conséquences :

Absence non motivée : Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, l'élève devra être déclaré absent et le traitement de l'absence devra faire en sorte que l'élève ne tire pas avantage d'une absence, même si son absence est due à une décision parentale. Aucune épreuve ne devra être administrée et le résultat de l'élève pour les trois étapes devra rester identique. **Le résultat de l'élève à l'épreuve obligatoire correspondra alors à 0 sur 20.**

Absence motivée : Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu par le MEES, l'élève ne sera pas pénalisé et il ne sera pas nécessaire de lui administrer une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des 3 étapes.

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence d'un élève à une épreuve ministérielle obligatoire :

- Maladie sérieuse ou accident qui doivent être confirmés par une attestation médicale
- Le décès d'un proche
- La convocation d'un tribunal
- La participation à un événement d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études Ex. : Olympiques

N.B. L'original des attestations ou d'autres pièces justificatives, le cas échéant, doit être conservé à l'école dans le dossier de l'élève.

Voici les dates prévues pour les évaluations :

- **20 et 21 mai 2020 :** Français, langue d'enseignement, fin du troisième cycle du primaire (6^e année), lecture
- **27 et 28 mai 2020 :** Français, langue d'enseignement, fin du troisième cycle du primaire (6^e année), écriture.
- **8 au 12 juin 2020 :** Mathématique, fin du troisième cycle (6^e année)

Bien à vous,


Christiane Perron
Directrice


Sylvie Beauchemin
Directrice adjointe